

Randonnée du 2 juin 2024

Rambouillet-Vieille-Eglise-en-Yvelines-Les-Essarts-le-Roi

**Nous étions six (Jean-Louis, les deux Christiane, Paul, Claire et Thierry) guidés par
Christiane**

Rambouillet





Ce n'est qu'en 768 que le nom de Rambouillet (*Rambolitus*) apparaît dans un acte de donation par lequel Pépin le Bref donne la forêt d'Yveline, et toutes ses dépendances, serfs et gardes forestiers, à l'abbaye de Saint-Denis, à l'exception de ce qui a déjà été donné à diverses églises et abbayes. Ce manuscrit sur parchemin, en latin, porte la signature autographe du Roi. Une première église est mentionnée en 1052, témoignant ainsi de la présence d'une population stable, suffisamment importante. Elle fut probablement reconstruite car les gravures figurant l'ancienne église Saint-Lubin, détruite en 1872, montrent un édifice de la fin du Moyen-Âge. L'histoire du château commence en 1153 par la mention d'une cour (*aula*).

En 1368, le chevalier Jean Bernier achète à la famille de Montfort un bâtiment alors *qualifié de manoir et hébergement*. Il le transforme bientôt en véritable forteresse dont seule subsiste la Grosse tour. En 1384, le château passe aux mains de la famille d'Angennes, qui en restera propriétaire durant près de trois siècles.

Sous le règne de François Ier, Jacques d'Angennes commande quelques embellissements intérieurs et fait aménager les jardins. Le bourg, lui, se dote de remparts qui seront détruits par la suite. En 1612, la seigneurie de Rambouillet est élevée en marquisat pour Charles d'Angennes dont l'épouse, Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, tient à Paris un célèbre salon littéraire.

Le financier Fleuriau d'Armenonville acquiert le domaine en 1699. La tradition lui attribue la création du parc à la française. Le domaine affirme alors son identité et modèle le paysage alentour. Les aménagements hydrauliques des canaux et bassins permettent notamment d'assainir le sol, et des terrains sont gagnés sur les marécages.

En 1706, Louis XIV achète Rambouillet pour son fils, le comte de Toulouse. Ce dernier, le plus jeune des enfants du Roi et de Madame de Montespan, va faire de Rambouillet une terre prodigieuse, véritablement royale ! Royale, elle le deviendra réellement après son acquisition par Louis XVI.

Le comte de Toulouse fait agrandir les communs et entreprend également la modernisation et l'embellissement du château. Son fils, le duc de Penthièvre, s'attache lui à embellir les jardins. Sous leurs seigneuries, divers bâtiments et espaces s'intègrent au bourg mais font partie du domaine.

Le duc de Penthièvre vend le domaine de Rambouillet à son cousin Louis XVI en 1783. De nombreux bâtiments, nécessaires à un château royal, sont élevés et modifient profondément le cœur du bourg. Une ferme expérimentale et une laiterie d'agrément sont également construites dans le parc. Le bourg se développe et Louis XVI crée les faubourgs de Pierre Fitte et de la Garenne, au sud, ainsi que celui de Groussay, à l'ouest. L'espace urbain se négocie alors entre le Roi et les habitants.

Passée la Révolution, Napoléon Ier entreprend une réfection complète du château et du parc et fait construire le palais du Roi de Rome. Sous la Restauration, la famille royale reprend l'habitude de brefs séjours à Rambouillet. Mais après l'abdication de Charles X au château, en 1830, la ville s'endort.

Elle renaît, en 1849, avec l'arrivée du chemin de fer. La révolution industrielle marque alors la fin de l'exploitation agricole des coteaux. La bourgeoisie d'affaires et industrielle y édifie des villas urbaines cossues.

Dès 1880, les présidents de la République reprennent la tradition des chasses à Rambouillet, et en 1896, Félix Faure transforme le château en résidence présidentielle.

La ville poursuit sa croissance, marquée par quelques créations architecturales de qualité. Les quartiers périphériques sont issus d'anciens hameaux. À l'est, le quartier de La Louvière est "séparé" du centre-ville par la ligne de chemin de fer. Le paysage rambolite est en effet fortement marqué par deux coupures, la voie ferrée et la Nationale 10, déviée en 1956 au-delà du quartier de La Louvière. Ce dernier présente un habitat mixte, pavillonnaire et collectif, typique des années 1950-1960 et des zones d'urbanisation prioritaire.









La chaîne des étangs de Hollande se situe, d'est en ouest, au niveau des communes de Saint-Léger-en-Yvelines, des Bréviaires et du Perray-en-Yvelines. Les étangs de cette chaîne sont : le grand étang de Hollande (18 ha), le petit étang de Hollande (15 ha), l'étang de Bourgneuf (27 ha), l'étang de Corbet (27 ha), l'étang de Pourras (44 ha) et l'étang de Saint-Hubert (45 ha).

Les étangs de Hollande n'ont rien de néerlandais : leur nom est un dérivé d'Orlande, du nom du domaine du Sieur d'Orlande qui comprenait un château, des bois et des étangs. Totalement artificiels, ils ont été endigués il y a plus de trois siècles afin d'alimenter les grandes eaux de Versailles. Dès 1683, à la demande de Louis XIV et sous la conduite de Vauban, des travaux spectaculaires sont réalisés et un nouveau système d'étangs, dits supérieurs, est développé. Totalement artificiel à sa création il y a plus de trois siècles, le réseau des étangs et rigoles s'est aujourd'hui totalement intégré au milieu naturel qui l'entoure et forme un vaste écosystème de 600 hectares constitué de forêts et d'étangs dans lequel les espèces viennent trouver calme, refuge et protection. C'est une des premières zones humides d'Île-de-France, inscrite au réseau Natura 2000, qui constitue un véritable écrin de nature. On y trouve une végétation spécifique aux sous-bois, plans d'eau et roselières.









L'affaire Boulin

30 octobre 1979, au petit matin, le corps de Robert Boulin est retrouvé dans cinquante centimètres d'eau, dans un étang de la forêt de Rambouillet, dans les Yvelines.

Le choc est immense. Ministre du Travail et de la Participation, Robert Boulin, gaulliste réputé pour son intégrité et sa force de travail, faisait partie des successeurs potentiels à Raymond Barre pour Matignon. Ce que Valéry Giscard d'Estaing a confirmé publiquement lors d'un colloque le 2 mars 2009, au Sénat. Député-maire de Libourne, Robert Boulin avait passé plus de 15 ans (un record) dans les ministères de la République, au service du général de Gaulle, de Georges Pompidou puis de Valéry Giscard d'Estaing.

Boulin s'opposait vigoureusement au président du RPR, Jacques Chirac, soutenu dans l'ombre par les hommes du SAC (Service d'action civique) de Charles Pasqua et les réseaux de Jacques Foccart, « Monsieur Afrique » du gaullisme.

Officiellement, Robert Boulin se serait suicidé à cause d'une histoire immobilière, dans laquelle le ministre avait en réalité été abusé par un escroc, proche de Jacques Foccart, Henri Tournet, décédé, selon nos informations, en janvier 2008, à Santiago du Chili où il s'était retiré.

Très vite, la famille Boulin ne va plus croire au suicide, mais à l'assassinat. En juin 1983, elle dépose plainte pour « homicide volontaire ». Mais en mars 1992, la justice conclut à un non-lieu.

En 2007, la fille de Robert Boulin, Fabienne, réclame une réouverture d'information judiciaire sur la base d'éléments nouveaux révélés par la presse (Canal + et France-Inter), puis dans un livre (« Un homme à abattre », Fayard) publié par l'auteur de ces lignes. Requête refusée en octobre 2007 par Laurent Lemesle, le Procureur général de la Cour d'appel de Paris, ex-conseiller pour les affaires de justice de Jacques Chirac.

Dans cette émission, France Inter apporte de nouveaux éléments au dossier Boulin, accréditant la piste criminelle.

<https://www.radiofrance.fr/dossiers/affaire-boulin-ces-nouveaux-temoins-qui-parlent-d-assassinat>

Parmi ces éléments :

- Un ancien assistant des médecins légistes ayant participé à la deuxième autopsie de Robert Boulin en 1983 parle pour la première fois publiquement d'un « coup » derrière le crâne du ministre et de la trace d'un « lien » au poignet.
- L'ex-ministre gaulliste Jean Charbonnel dévoile les confidences d'Alexandre Sanguinetti sur l'« assassinat » de Robert Boulin. Des propos confirmés par la fille d'Alexandre Sanguinetti. Jean Charbonnel déclare : « *Je n'ai plus de doute : Robert Boulin a été assassiné* ».

- Un ancien policier, devenu conseiller national UMP dans la 3ème circonscription de Vendée, affirme que son oncle, « indic » infiltré dans le « milieu » pour le compte de la police, aurait assisté à l'assassinat de Robert Boulin, avant d'être abattu un an plus tard dans une fusillade.
- Un ancien fonctionnaire du SRPJ de Versailles -service de police chargé à l'époque de l'enquête sur la mort de Boulin- affirme aujourd'hui ne « *plus croire au suicide* » et met en doute le témoignage de certains de ses collègues à l'époque.
- Des écoutes téléphoniques de novembre 1966 révèlent que le Procureur général en charge de l'affaire Boulin, qui s'est rendu sur place dans la nuit du 29 au 30 octobre 1979 avant la découverte officielle du corps, était intimement lié aux réseaux Foccart et faisait libérer des truands. Ce que confirme l'ancien patron de l'OCRB (Office central de répression du banditisme) Lucien Aimé-Blanc.
- Un ancien acteur du BTP raconte pour la première fois publiquement comment trois semaines avant la mort de Robert Boulin un responsable du RPR lui tient cet étrange propos : «*Boulin a cru que c'était arrivé. Le problème sera bientôt réglé. On n'en entendra plus parler !* »
- 30 ans après la mort du ministre, la CIA (Central Intelligence Agency) refuse toujours de « déclassifier » le dossier Boulin, pour des raisons notamment de « politique étrangère ».



































L'ETANG DE LA TOUR



444 mètre de long et 120 mètre de large. Il est alimenté par la source de la Tour et se jette dans le ruisseau de la Tour.



Le lac est entouré d'un bois de feuillus et de conifères. Il est fréquenté par de nombreux oiseaux et animaux.

Le lac est un lieu de détente et de loisirs pour de nombreux habitants. Il est également un lieu de pêche et de chasse.







Les rigoles du roi

La plaine de Versailles se trouve cent mètres plus haut que la vallée de la Seine, et elle n'est irriguée de façon naturelle que par les deux petits rus de Gally et de Marivel.



les bassins de Versailles

Lorsque Louis XIV transforme le château de son père à Versailles, ses besoins en eau s'envolent : pas pour assurer l'hygiène de la Cour, mais pour la féerie des jardins. 35 kilomètres de canalisations d'une étanchéité médiocre (tuyaux de bois, puis de plomb et enfin de fer de fonte) doivent alimenter 55 bassins, et 600 jets d'eau. Réaliser de telles installations dans un château qui n'a pas d'eau a de quoi laisser ... rêveur !

Entre 1662 et 1685 on privilégie des procédés mécaniques pour monter l'eau proche du château, mais située en contrebas. Et le 17 août 1666 le roi peut ainsi inaugurer les premières « grandes eaux » de Versailles.

A partir de 1677 la collecte d'eaux distantes, par gravitation, s'impose progressivement. Elle présente en outre l'avantage d'assainir des zones marécageuses, les rendant aptes aux cultures et à l'habitat

Entre 1662 et 1674 deux pompes, actionnées par des chevaux, puisent l'eau dans l'étang de Clagny, au nord du château (comblé en 1736 et loti en 1779). Elles sont ensuite complétées par trois moulins à vent qui actionnent des chaînes de godets.

Entre 1668 et 1674 un barrage est construit sur la Bièvre (qui prend sa source à Guyancourt et se jette dans la Seine) pour former l'étang artificiel « du Val ». Des moulins à godets montent l'eau jusqu'aux réservoirs du château.



Moulin à godets

Et en 1681 Arnold de Ville installe à Bougival une énorme machine. 1800 ouvriers la construisent en trois ans, utilisant 100.000 tonnes de bois et 17.000 tonnes de fer. L'eau est puisée dans la Seine et 250 pompes la montent de 150 mètres en trois paliers successifs.

L'eau est ensuite conduite jusqu'aux châteaux de Versailles et de Marly par les aqueducs de Louveciennes et de Picardie. Mais à partir de 1685 son débit suffit seulement à alimenter Marly.

Entre 1675 et 1680 on récupère les eaux des plateaux de Trappes et de Bois d'Arcy dans deux étangs artificiels. Un aqueduc de 1500m les conduit ensuite à Versailles. Puis l'ingénieur Gobert réalise un ensemble dit « *des étangs inférieurs* » pour collecter les eaux de pluies du plateau de Saclay dans les étangs de Saclay, d'Orsigny et du Trou Salé. L'aqueduc de Buc les relie aux réservoirs du Château. Et de 1683 à 1685 on élargit la zone de collecte jusqu'à Rambouillet en aménageant les « *étangs supérieurs* ».

Pour creuser les rigoles, des marchés sont passés par l'administration royale avec des entrepreneurs, et ceux-ci embauchent localement des paysans en dehors de la saison des travaux agricoles.

Les ouvrages plus spécifiques sont confiés à des ouvriers spécialisés, qui viennent de toute la France. Quant aux travaux les plus durs, ils mobilisent souvent hommes de troupe et prisonniers de guerre.



LA HIROLE DES PETITS-DROITS

La Hirole des Petits-Droits est une espèce d'oiseau qui se trouve dans les zones humides et les prairies. Elle est caractérisée par son plumage gris et son bec long et incurvé. Elle se nourrit principalement d'insectes et de végétaux.









L'AQUEDUC DE VIEILLE-EGLISE

Le territoire de la commune de Vieille-Eglise est traversé par un réseau d'aqueducs qui assure l'approvisionnement en eau potable de la population. Ces ouvrages sont le fruit de plusieurs siècles de savoir-faire et de savoir-faire. Ils ont été construits à différentes époques et pour répondre à des besoins divers. Ils sont aujourd'hui encore en service et assurent la distribution d'eau potable à la population. Ils sont classés monuments historiques et sont inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

























Les Essarts-le-Roi







La commune des Essarts-le-Roi a été fondée par une décision royale émanant d'Hugues Capet à la fin du X^e siècle. Une population autorisée à défricher et à essarter dans la forêt créa le village dont le nom signifiait que leur établissement s'était fait avec la permission du roi. Signification de Essart : (Lat. pop.exsartum; de exsarire : défricher) terrain essarté.

Philippe Auguste céda le territoire en 1203 à la Duchesse de Bretagne et son sort dépendit dès lors de celui des Seigneurs de Montfort. De 1383 et pendant près de trois siècles, la famille d'Angennes posséda les terres de Rambouillet et ses dépendances.

L'église des Essarts fut construite en 1545 par Jacques 1er d'Angennes, lieutenant Général des Armées sous François 1^{er}. Dans son ensemble, c'est quasiment celle qui existe encore aujourd'hui, les 12 statues d'apôtres datent également de cette époque.

Les terres de Rambouillet furent mises en vente en 1706 et le Comte de Toulouse en fut l'acquéreur : la route royale de Paris à Rambouillet passait par le centre du village vers 1737, mais son tracé fut détourné suite à un accident survenu au carrosse de Louis XV qui se renversa, en raison du mauvais état de la chaussée. La route fut alors déplacée de Coignièrès jusqu' à l'Artoire. En 1783, Rambouillet redevint terre royale avec l'achat des terres du Duc de Penthièvre par Louis XVI.

Dans l'organisation administrative qui créa les départements, Les Essarts-le-Roi devinrent chef-lieu de canton (1791) du district de Dourdan. Les citoyens actifs des paroisses des Essarts, du Fargis, des Layes purent alors se réunir en assemblée primaire.

Le 10 juin 1793, est promulgué un arrêté qui fixe définitivement la démarcation du territoire entre les communes du Perray-en Yvelines et des Essarts-le Roi, le château de Saint-Hubert restant au Perray-en -Yvelines.

En 1811, l'arrondissement de Rambouillet fut créé par Napoléon 1^{er}.

La commune actuelle est constituée de la commune des Essarts-le-Roi et de la commune des Layes : ce regroupement a fait l'objet d'un décret impérial du 12 mars 1814. Toutes deux ont une même origine. A la fin du X^e siècle, toutes les rives des rivières où l'implantation des hameaux ou des villages était possible avaient été exploitées.

Les autorités de l'époque, aussi bien religieuses que laïques, ont lancé l'implantation de l'habitat dans les forêts hors des vallées, soit par essartage comme pour les Essarts-le-Roi, soit en profitant des carrefours de laies ou layes (sentiers rectilignes percés dans une forêt, ce qui explique également l'origine de Saint-Germain-en-Laye) comme pour les Layes.

